

**AVIS AU PUBLIC**  
**Etablissements classés**

Il est porté à la connaissance du public que conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10/06/1999 relative aux établissements classés, l'Inspection du Travail et des Mines a transmis à l'Administration communale de Mamer le dossier de demande d'autorisation n° :

**3A/2024/1121/173**

ayant pour objet :

**pour l' exploitation d'un ascenseur à l'adresse 6, rue du Centre, L-8219 Mamer**

au demandeur :

**Kone, 18, rue du Commerce, L-3895 Foetz au nom et pour le compte de la copropriété de la résidence**

Mamer, le 01/07/2024

Le secrétaire communal,



Nico BONTEMPS

Le bourgmestre,



Luc FELLER

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Il est certifié que le présent avis est publié et affiché conformément à l'article 10 de la loi modifiée du 10/06/1999 relative aux établissements classés à partir de ce jour et pour une durée de 15 jours, soit du **01/07/2024** jusqu'au **16/07/2024** inclus.

Mamer, le 01/07/2024

Le secrétaire communal,



Nico BONTEMPS

Le bourgmestre,



Luc FELLER